

RENCONTRE NATIONALE EN DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE LOCAL ET REGIONAL

Discours d'ouverture

22 novembre 2011

Une vision commune, une action concertée

Bonjour! Je veux tout d'abord vous souhaiter la bienvenue à cette quatrième rencontre nationale sur le développement local et régional. Notre dernière rencontre remonte à février 2006, et comme l'expression populaire le veut, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts : crise financière et récession à l'échelle de la planète, pertes de milliers d'emplois dans la foresterie et le secteur manufacturier, privatisation accrue de notre système de santé, compressions dans l'éducation et les services publics, etc. Tout ça nous a fait bouger au Québec. Qu'on pense aux mobilisations pour sauver les services publics, aux nombreuses initiatives régionales pour trouver des solutions aux pertes d'emplois et pour améliorer la qualité de vie, aux investissements du Fonds de solidarité de la FTQ pour stimuler l'activité économique et pour maintenir et créer des emplois de qualité.

À sa manière, le service d'éducation de la FTQ, en collaboration avec les Conseils régionaux de la FTQ, la Fondation de formation économique (FFE) du Fonds de solidarité et le service aux collectivités de l'UQAM, a contribué à ces mobilisations, en organisant dans toutes les régions du Québec des sessions de formation sur le développement socioéconomique local et régional. Je suis convaincu que ces formations ont aidé nos militants et nos militantes en région, en les regroupant et en les outillant pour mieux comprendre et transformer leurs réalités.

Du Saguenay à l'Abitibi, de la Côte-Nord à l'Outaouais, de Montréal à Québec, en passant par la Mauricie, les Laurentides, Lanaudière ou ailleurs, une préoccupation centrale est sortie de ces rencontres de formation : celle de notre capacité d'influencer les décisions qui nous affectent comme travailleurs et les travailleuses, mais aussi comme citoyens et citoyennes du Québec.

C'est par la somme de la concertation et des actions régionales que nous parviendrons, ensemble, à améliorer la formation de la main-d'œuvre, à lutter contre les fermetures, à faire du développement durable, à assurer une plus grande transformation de nos ressources naturelles, à développer de nouveaux secteurs et à créer de l'emploi. La bataille pour le maintien des services publics comporte aussi une dimension régionale. Lors de la dernière négociation dans le secteur public, j'ai fait le tour du Québec et il était clair pour moi que la présence des services publics en région pouvait stimuler le développement régional.

Dans ce contexte, il va de soi qu'une action syndicale forte au plan régional s'impose. Notre défi est de soutenir et de renforcer notre capacité d'action pour avoir une influence réelle sur les choix de développement et sur notre avenir. Notre objectif est de construire des régions où il fait bon vivre et travailler, de construire un Québec qui nous ressemble et nous rassemble.

Nous avons développé depuis 30 ans une action syndicale en développement local et régional, qui prend différentes formes et qui mobilise des centaines de personnes à travers le Québec. Sur le terrain, nous avons développé une pratique importante, nous avons des outils et des réalisations, mais il reste toujours du travail à accomplir. Il nous faut réfléchir à la situation actuelle et faire le bilan afin de mieux comprendre les enjeux et les défis qui nous attendent.

Pour amorcer la réflexion, j'aimerais aborder trois points avec vous :

1. l'importance de l'action syndicale en développement local et régional;
2. le développement que nous voulons nous donner;
3. la nécessité de mieux se concerter entre nous, de mieux s'organiser pour mieux agir.

1. Pourquoi agir syndicalement en développement local et régional?

Pour moi, il y a au moins trois raisons qui doivent nous motiver par rapport à cette question.

La **première raison** est liée à notre mission et à nos objectifs syndicaux. Dans les statuts de la FTQ, il est prévu de promouvoir les intérêts de ses affiliés et de travailler à la promotion sociale, économique, culturelle et politique des travailleurs et des travailleuses. Il est aussi prévu de travailler à l'expansion la plus grande possible du syndicalisme au Québec.

Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire être là où les travailleurs et les travailleuses sont, d'abord et avant tout dans les milieux de travail, mais aussi dans les lieux où ils vivent, dans leur quartier, dans leur village, leur ville et leur région. Il faut redoubler d'efforts pour les regrouper et les syndiquer, pour défendre et mettre de l'avant leurs intérêts. À l'heure où les attaques contre le mouvement syndical fument de partout, ce n'est pas toujours facile, mais je suis convaincu qu'en défendant nos membres, nous défendons le monde du travail en général, c'est-à-dire la vaste majorité de la population.

Les conditions de vie de la population, c'est un ensemble d'éléments: c'est d'abord l'accès à un emploi qualifié, correctement rémunéré, dans de bonnes conditions et offrant des perspectives d'avenir. C'est aussi l'accès à l'éducation, à la santé, aux loisirs; c'est la possibilité de vivre dans un environnement sain, de se loger décemment. C'est aussi pouvoir dire son mot sur l'organisation des services et l'utilisation des fonds publics.

Tout cela fait partie de nos objectifs. C'est l'histoire du syndicalisme, c'est l'histoire de nos luttes, que celles-ci soient dans les milieux de travail, dans les régions ou à l'échelle de la société. Les systèmes publics de santé et d'éducation, les infrastructures de transport, les programmes publics de formation de la main-d'œuvre, le salaire minimum, l'équité salariale, les garderies, tout cela a un impact direct sur la vie au travail. Et c'est pour ça qu'il faut être constamment sur le terrain.

La **deuxième raison** pour s'occuper de développement local et régional est liée aux transformations survenues dans le monde du travail depuis 30 ans, en gros depuis la profonde récession du début des années 80. Je pense ici à la mondialisation, à une économie de plus en plus fondée sur le pouvoir financier, aux restructurations industrielles souvent sauvages, aux délocalisations, à la précarisation d'emplois de plus en plus créés dans le secteur des services. Je pense aussi au fait que les propriétaires des entreprises sont de plus en plus des actionnaires éloignés des lieux de travail et de production.

Ces transformations sont nombreuses, durables et profondes et elles se manifestent partout, sur les lieux de travail et sur les lieux d'habitation, en région comme dans les grands centres et elles affectent l'ensemble de la vie quotidienne des populations. C'est à partir de ces lieux d'habitation même que s'amorcent les mobilisations, que se construisent les solidarités et les alliances, que s'élaborent des solutions de rechange. Le Québec a d'ailleurs vécu depuis les années 80 une véritable mobilisation pour l'emploi, qui s'est particulièrement remarquée au plan régional. Cette mobilisation a permis de développer de nombreux outils collectifs qui nous ont ensuite permis de passer à travers les périodes difficiles. Le Fonds de solidarité est d'ailleurs issu de cette période.

J'aimerais ici insister sur un point, à savoir que le territoire est devenu un élément de l'activité économique. La proximité est devenue un facteur de production : le fait d'avoir dans un espace donné — une région, une ville, un quartier — l'ensemble des acteurs de la production devient un élément crucial pour la création d'emplois et de richesses. On peut penser aux emplois créés dans la conception, la transformation ou la distribution. Mais on doit aussi penser à la présence des institutions d'enseignement et de recherche, des services spécialisés de toutes sortes, en ingénierie, en informatique, etc. La mise en relation de tout ce « beau monde » constitue un atout indispensable. Je vous donne l'exemple de la Société de la Vallée de l'Aluminium (SVA) au Saguenay qui a réussi, depuis 20 ans à créer plus de 2 000 emplois. À noter au passage que la FTQ est membre du Conseil d'administration de la SVA depuis le début.

J'en arrive à la **troisième raison** pour agir en développement local et régional. Je veux parler ici de l'évolution des politiques publiques. Souvent, sous la pression populaire, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont été amenés à « régionaliser » certaines politiques et à accepter de financer certains organismes locaux ou régionaux.

Je ne mentionnerai qu'un exemple : les conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT) dans lesquels la FTQ compte 43 représentants à travers le Québec.

Je pourrais vous parler des autres organismes existants mais je vais vous laisser à la lecture des documents qui vous ont été remis. J'aimerais quand même rappeler que la loi 34, en 2003, a modifié la composition des centres locaux de développement (CLD) et remplacé les conseils régionaux de développement (dans lesquels les organisations syndicales avaient des représentants) par les conférences régionales des élus (CRÉ). Dans certaines régions, nos militants et nos militantes nous ont dit ne rien vouloir savoir des CRÉ, alors qu'ailleurs, on aimerait y être ou on s'y retrouve par la porte d'en arrière. Tout ça pour vous dire que les situations sont différentes d'une région à l'autre et que l'appréciation des gestes à poser varie selon les contextes.

Ce qui est sûr, c'est qu'il ne faut pas se laisser piéger par des débats de structures ou dans la gestion des politiques gouvernementales. Avant de se demander si nous voulons siéger à tel ou tel organisme, il faut se poser deux séries de questions.

La première porte sur ce qui doit être régionalisé, sur les pouvoirs à donner aux régions et à l'identification de l'ensemble des interlocuteurs visés, pas juste des élus.

La deuxième question : quelle place les politiques publiques actuelles laissent-elles aux acteurs régionaux pour que ceux-ci prennent des décisions qui influencent notre avenir collectif? Il faut se poser des questions sur la nature des décisions et sur leur impact, mais aussi sur la place des organisations syndicales et de la société en général dans les organismes régionaux. Est-ce qu'on est satisfait et si non, il faut être capable de dire quelle place on veut prendre, pourquoi et comment.

Une chose est sûre : les régions sont un immense terrain d'action, et on a une place à prendre pour faire la promotion sociale, économique, culturelle et politique des travailleurs et travailleuses du Québec, pour mobiliser et construire des solidarités et pour redéfinir l'action syndicale.

Mais comment y arriver? Si nous voulons orienter le développement, il faut savoir de quel développement nous parlons. C'est le deuxième élément que j'aimerais maintenant aborder avec vous.

2. Un développement à la hauteur de nos valeurs

Un économiste français (François Perroux) disait : « *Le développement est le fait que les hommes se nourrissent mieux, se soignent mieux, s'instruisent mieux, c'est donc l'évolution au cours de laquelle les besoins fondamentaux de l'homme sont progressivement satisfaits.* »

La satisfaction des besoins humains : voilà la clef de voûte. Le développement, ce n'est donc pas seulement la croissance économique. C'est l'augmentation de la production, oui, mais pour satisfaire les besoins et répartir la richesse. L'objectif du développement devrait être d'augmenter la richesse collective d'une société. La richesse, c'est en partie les richesses matérielles, les infrastructures, etc. Mais c'est beaucoup plus. La richesse d'une société, c'est sa capacité de vivre ensemble, de bien vivre et de maîtriser ses choix. C'est la possibilité de se construire un avenir.

Il y a plusieurs façons de développer, plusieurs acteurs du développement et plusieurs visions du développement. Il s'agit de choix sociaux, de choix humains; et ces choix sont effectués en fonction d'objectifs, d'intérêts et de valeurs. Le mouvement syndical a ses valeurs : solidarité, équité, justice et démocratie. C'est en fonction de ces valeurs que nous voulons construire l'avenir; c'est en fonction de ces valeurs que nous voyons le développement.

Il y a plusieurs acteurs du développement, plusieurs façons de développer.

- Le secteur privé constitue un des acteurs du développement qui agit selon sa vision et ses valeurs. Il investit, embauche, verse des salaires à ses employés et des dividendes à ses actionnaires, et un peu d'impôt aux gouvernements, des fois. C'est le secteur privé qui embauche la plus grande partie de la main-d'œuvre. C'est aussi lui qui met à pied le plus grand nombre de travailleurs et travailleuses. Il y a toutes sortes d'entreprises privées : des petites, des moyennes, des grosses, des entreprises québécoises, des entreprises étrangères. La plupart des membres de la FTQ œuvrent dans le secteur privé.

- Le secteur public, aussi, se développe. Depuis la révolution tranquille, c'est lui qui a développé les services publics et les infrastructures de transport et d'énergie. Et les impôts que l'on paie, faut-il le rappeler, sont là pour financer ces services. On retrouve des centaines de milliers d'emplois dans le secteur public, dont un grand nombre est syndiqué auprès de nos syndicats affiliés. Ce sont les pouvoirs publics, les gouvernements, les municipalités, qui édictent les lois, les règles, les normes auxquels tout le monde devra ensuite se plier. C'est un rôle important pour orienter le développement, pour décider comment les choses doivent être faites.
- Et il existe tout un secteur associatif — l'économie sociale et l'action communautaire, composée de coopératives et d'organisations à but non lucratif — qui produit des biens et des services de façon collective et qui met la satisfaction des besoins avant les profits. Petit secteur, il emploie tout de même plus de 125 000 personnes au Québec : les CPE, les organismes de loisirs ou culturels et les entreprises d'aide domestique en font partie. Il y a de plus en plus de travailleurs et travailleuses de ce secteur qui se syndiquent dans les syndicats affiliés à la FTQ. Et le Fonds de solidarité a décidé d'appuyer le développement de ce secteur en investissant notamment dans la fiducie de l'économie sociale.

Le mouvement syndical est lui aussi un acteur du développement. Comment?

- D'abord parce que **nous sommes partout**. Nous regroupons et représentons des centaines de milliers de personnes, dans tous les secteurs et dans toutes les régions du Québec. Des travailleurs et des travailleuses, qui sont les artisans du développement vivent et subissent aussi les conséquences de ce développement, lorsqu'il est mal pensé. Les travailleurs et les travailleuses vivent ces problèmes et sont parfaitement capables de dresser les diagnostics et d'identifier des solutions. Ceci donne aux organisations syndicales un ancrage peu commun dans la réalité : qui donc au Québec peut se targuer de représenter autant de monde? Qui d'autre est aussi organisé : dans les lieux de travail, sectoriellement, régionalement et nationalement? Qui d'autre est présent autant dans le secteur privé que dans le secteur public?
- Ensuite, grâce à nos **capacités**. Grâce à cet ancrage, grâce à l'expérience cumulée, les organisations syndicales ont une capacité de mobilisation, de dialogue, de négociation; une capacité de parler, de dire, d'exprimer sa colère s'il le faut; une capacité aussi de définir des orientations et de les soumettre au débat public. C'est notre façon d'être acteurs du développement.

- Et puis nous avons des **outils**. Le principal outil, c'est la FTQ elle-même, avec ses conseils régionaux, ses services d'éducation, de recherche, d'information, ses instances, ses syndicats affiliés. Vous avez là les lieux et les moyens pour rassembler, discuter, analyser et diffuser. Le Fonds de solidarité de la FTQ, avec ses fonds régionaux et locaux, avec la Fondation de formation économique, est aussi un outil majeur.

Les organisations syndicales, et au premier chef la FTQ, sont donc des acteurs du développement et, qui plus est, des acteurs légitimes et importants. Mais nous pouvons et nous devons aller plus loin.

3. Se concerter entre nous, s'organiser pour mieux agir.

Le troisième et dernier élément que je voudrais aborder, c'est la nécessité de parler davantage entre nous si nous voulons être plus efficaces et avoir plus d'influence.

Il a toujours été important à la FTQ de respecter les besoins, le rythme et la volonté des différentes régions. Ce qui ne veut pas dire d'aller en ordre dispersé. Nous avons tout avantage, dans le respect de l'autonomie de chacun, à mieux nous concerter, à nous parler encore plus, à dégager des orientations ou des principes communs, quitte à les concrétiser de façon différente ou à les adapter selon le contexte. Il faut échanger l'information, mettre nos expériences en commun, mieux nous outiller et voir venir les coups pour mieux agir. Nous devons proposer des mesures et des actions, prendre des initiatives et dénoncer ensemble ce qui est intolérable. Bref, nous avons tout avantage à nous concerter, à nous organiser et à éviter le travail trop cloisonné.

C'est d'ailleurs vous-mêmes, comme participants et participantes aux sessions de formation en développement local et régional, qui mentionnez l'importance de cette concertation interne à la FTQ. On parle bien sûr de la concertation entre régions, mais aussi entre les syndicats affiliés. Les exemples de la forêt au Saguenay-Lac-St-Jean ou des mines en Abitibi, celui des services municipaux, à Montréal et ailleurs — je parle ici des cas qui feront l'objet d'un panel dans quelques instants — illustrent bien à quel point notre action est plus efficace lorsqu'elle est concertée.

En conclusion, le développement local et régional est donc un terrain d'action syndical et nous sommes un acteur du développement, même si certains voudraient nous laisser sur le carreau. Et nous ne sommes pas seuls : nous agissons en alliances. Comme tout travail syndical, il s'agit d'un travail de mobilisation. Nous devons mieux nous concerter entre nous et mieux nous organiser pour pouvoir être plus efficaces et avoir plus d'influence. Nous devons aussi mieux comprendre les transformations en cours et dégager des perspectives d'actions crédibles, mobilisatrices et porteuses d'avenir.

Il nous reste à affirmer, ici, la vision des régions que nous voulons et les moyens d'y arriver. Bien sûr, on ne règlera pas tout en une rencontre nationale ni en quelques sessions de formation. Il faudra prendre le temps de faire les débats, où que nous soyons et, comme d'habitude, en partant de nos expériences et des défis réels qui se posent dans l'action.

JE VOUS SOUHAITE DES ECHANGES FRUCTUEUX!

Syndicalement,

Le président,

A handwritten signature in black ink, reading "Michel Arsenault." The signature is written in a cursive, flowing style.

Michel Arsenault